

Assemblée générale du TCS Camping Club Vaud

L'assemblée générale du TCS Camping Club Vaud se tiendra

le samedi 21 mars 2026 à 16 h 30

au Centre technique de la Section vaudoise du TCS à Cossonay.

Conformément aux statuts, le comité vous invite à y assister.

Ordre du jour.

- 1. Signature de la liste des présences par les porteurs de la carte de membre campeur vaudois.
- 2. Adoption de l'ordre du jour.
- 3. Adoption du PV de l'assemblée générale du 21 mars 2025.
- 4. Rapport du Président.
- 5. Rapport de la responsable des activités et manifestations
- 6. Rapport de la trésorière. Bilan et compte d'exploitation.
- 7. Rapport du réviseur des comptes
- 8. Approbation des comptes 2025 et décharge au comité
- 9. Budget 2026
- 10. Camping de La Murée
- 11. Modification des statuts (revenus du club, art.9b)
- 12. Elections : du président
 - du/de la trésorier/trésorière
 - des membres du comité
 - de l'organe de révision
- 13. Propositions individuelles et divers.

A l'issue de l'assemblée, un repas vous sera servi. Celui-ci est gratuit pour les porteurs de la carte. Un montant de CHF 20.- est demandé pour les accompagnant(e)s. Il est possible d'assister seulement à l'AG. Afin de faciliter l'organisation du repas, il est nécessaire de vous inscrire jusqu'au 25 février 2026, dernier délai, auprès de Carole Rittener, 079/245.33.30 ou par e-mail carole.rittener@gmail.com, par versement sur le CJ 10-192801-7, TCS Camping Club Vaud, case postale 1106, 1196 Gland, mention « assemblée générale ». (Préciser le nombre de personnes).

Les propositions individuelles doivent parvenir par écrit au TCS Camping Club Vaud, case postale 1106, 1196 Gland, avant le 25 février 2026.

Consultez les sites internet de la section vaudoise et du club pour avoir toutes les informations en ligne.

Pensez à prendre votre carte de membre campeur.

Le comité